



GROUPES

visites & animations,
séjours
2022

ORLÉANS MÉTROPOLE / COMMENT NOUS REJOINDRE

Autoroutes

A 10 > Paris - Orléans - Bordeaux

A 71 > Orléans - Bourges - Clermont-Ferrand

A 19 > Artenay - Orléans - Courtenay

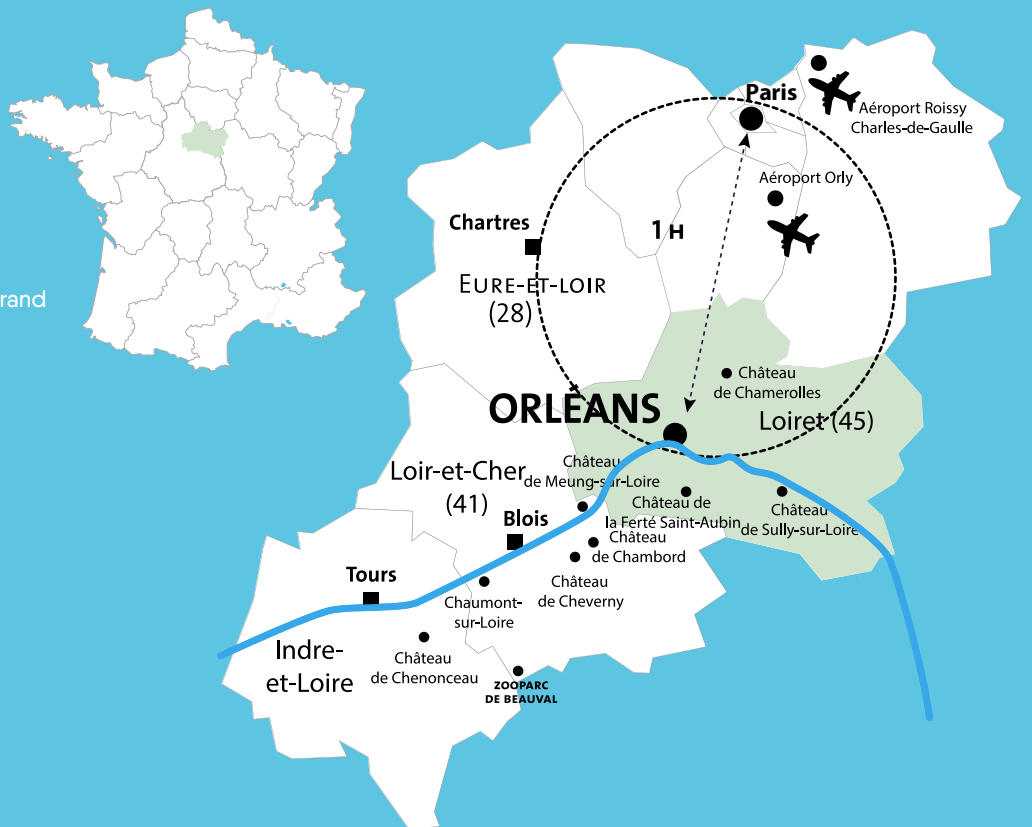
Gares

Gare d'Orléans Centre

Gare de Fleury-les-Aubrais

Aéroports

Aéroport Orléans Loire Valley
(Saint-Denis-de-l'Hôtel)



LA LOIRE

SOMMAIRE

5 BONNES RAISONS DE VISITER ORLÉANS MÉTROPOLÉ EN GROUPE

P4

UN SERVICE GROUPES DÉDIÉ / MODALITÉS / COMMENT RÉSERVER / CONTACTS

P5

SPÉCIAL GROUPES :

ORLÉANS ET SES PATRIMOINES

P6

SUR LES PAS DE JEANNE D'ARC

P7

TRÉSORS MÉDIÉVAUX

P8

ORLÉANS ET SES MUSÉES

P9

ORLÉANS AU SON DES CLOCHES

P10

SECRETS DE TONNELLERIE

P11

PATRIMOINE ET VÉGÉTAL

P12

NATURE

LA LOIRE DE COMBLEUX À ORLÉANS

P13

NATURE

LA MAGIE DE NOËL À ORLÉANS

P14

LUDIQUÉ

CABARET SPECTACLE

P15

LUDIQUÉ

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE / CHOCOLATERIE ET MUSÉE DE L'IMPRIMERIE

P16

ESCAPADE ORLÉANAISE : L'ESSENTIEL EN 2 JOURS

P17

ESCAPADE ENTRE ORLÉANS ET CHÂTEAUX

P18

LAISSEZ-VOUS GUIDER

P19

LAISSEZ-VOUS GUIDER

P20

SPECIAL PETITS GROUPES :

LAISSEZ-VOUS GUIDER

P21

DÉCOUVERTES GASTRONOMIQUES

P22

NOUVEAUTÉ

DÉCOUVERTES GASTRONOMIQUES

P23

NOUVEAUTÉ

OLIVET ENTRE FLEURS ET MOULINS

P24

NATURE

SPÉCIAL ENFANTS :

LES « AMUSES-MÔMES » ET SCOLAIRES

P25

SPÉCIAL FAMILLES

P26

MAIS ENCORE :

LES CHÂTEAUX

P27

L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS SUR ORLÉANS

P28 ET 29

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

P30 ET 31

5 BONNES RAISONS DE VISITER ORLÉANS MÉTROPOLE EN GROUPE

1 / UNE DESTINATION AUX MULTIPLES FACETTES

Orléans Métropole mise à la fois sur sa modernité et sur l'authenticité de son patrimoine historique, culturel et naturel. Elle déploie la beauté de ses façades à pans de bois, de ses parcs riches d'une activité horticole historiquement intense, de ses quais aménagés, et propose de belles découvertes pour les papilles !

La vie métropolitaine est rythmée tout au long de l'année par de nombreux événements d'envergure internationale.

2 / LA MÉTROPOLE AU FLEUVE ROYAL

La Loire, le plus grand fleuve de France, traverse Orléans d'est en ouest et offre un spectacle permanent.

Classés depuis 2000 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, les 280 km du Val de Loire constituent un site exceptionnel pour sa diversité biologique ainsi que pour sa richesse historique et culturelle.

3 / ORLÉANS, MÉTROPOLE VÉGÉTALE

Implantée sur une terre riche, Orléans Métropole possède un patrimoine arboricole remarquable, ainsi qu'une tradition horticole sublimée par la présence de la rose, de la pivoine et de la clématite. Ces richesses, disséminées au cœur de nombreux parcs et jardins, sont une invitation à la promenade et à l'enchantement des sens.

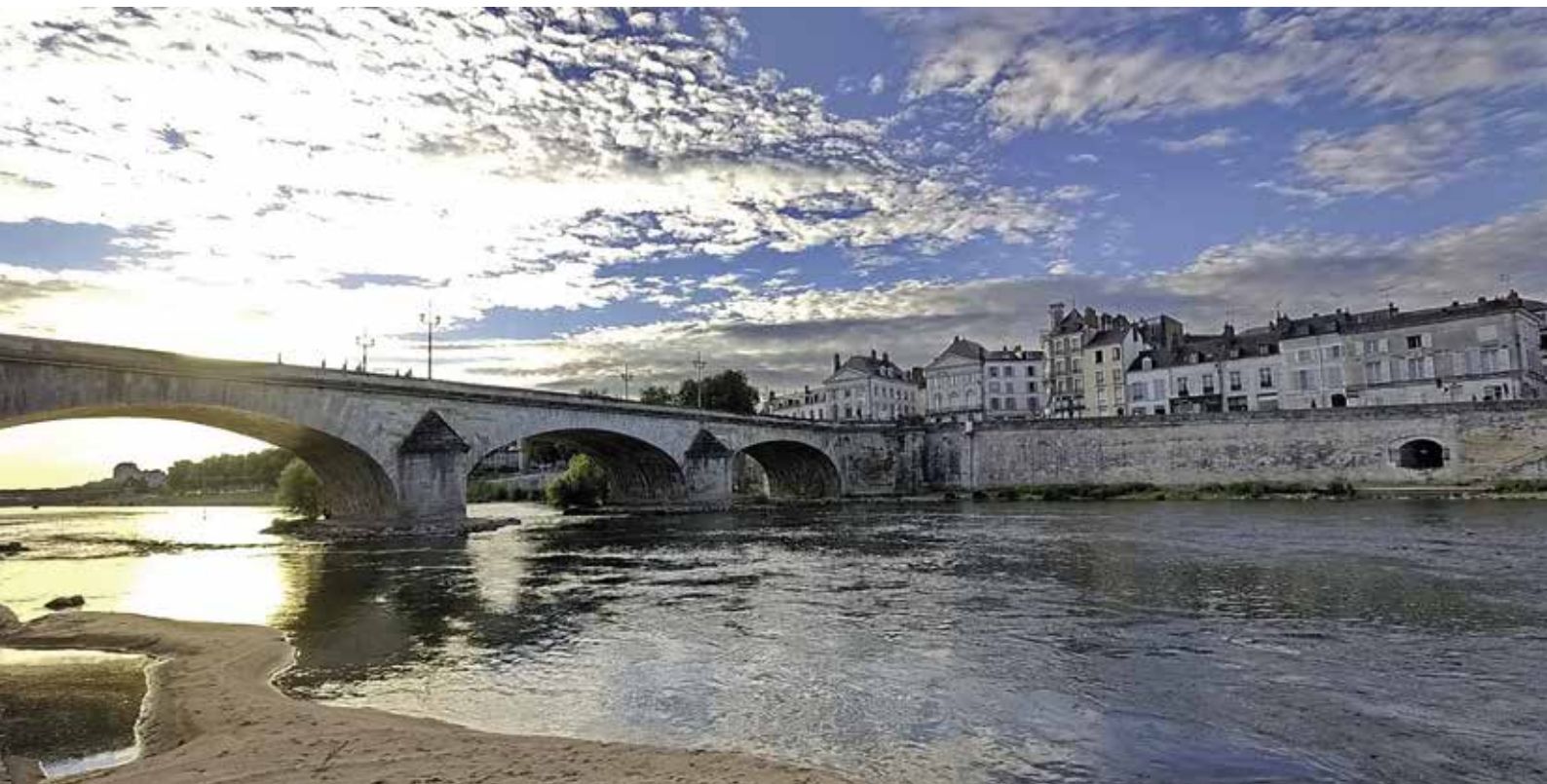
4 / LA VILLE DE JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc et les troupes françaises vont chasser les Anglais du siège d'Orléans le 8 mai 1429.

La ville a toujours conservé le souvenir de son passage au travers des médaillons qui jalonnent les rues, sur les vitraux de la cathédrale, en peinture, en sculpture... Ne manquez pas les Fêtes de Jeanne d'Arc, un événement unique en France, et classées depuis 2018 au Patrimoine culturel immatériel.

5 / UNE MÉTROPOLE QUI RAYONNE

A 1h de Paris, Orléans Métropole est un point de départ idéal pour visiter les célèbres châteaux du Val de Loire et du Loiret. Certains sont à moins d'1 heure de route, comme les châteaux de Sully-sur-Loire, Meung-sur-Loire, La Ferté-Saint-Aubin, Chamerolles, Chambord ou Blois.



UN SERVICE GROUPES DÉDIÉ POUR :

- Avoir accès à des activités à tarifs préférentiels négociés avec nos fournisseurs et prestataires.
- Bénéficier d'une sortie ou d'une visite guidée, clé en main.
- Découvrir un large éventail d'offres sur notre territoire.
- Avoir accès à une équipe de guides conférenciers de l'Office de Tourisme Orléans Val de Loire Tourisme.
- Bénéficier d'un interlocuteur unique, professionnel et réactif.

MODALITÉS :

- Tous les programmes peuvent être combinés, modifiés ou complétés par d'autres visites.
- De nombreuses visites non listées dans cette brochure sont possibles dans les villes de la Métropole, n'hésitez pas à nous contacter.
- Les réservations sont en fonction de la disponibilité au moment de la demande.
- Les prix sont calculés sur la base d'un groupe de 30 personnes mais peuvent être proposés à des groupes plus ou moins importants. Pour toute autre base, nous consulter.
- La gratuité est accordée au conducteur (selon base et programme : nous consulter).
- Possibilité de visite avec audiophones sur demande, selon disponibilité.
- Possibilité de se déplacer et faire visiter hors les murs au moyen de supports.
- Horaires donnés à titre indicatif.
- Informations sanitaires COVID : nous mettons tout en œuvre pour assurer votre sécurité sanitaire.

COMMENT RÉSERVER ?

1

CHOISISSEZ VOTRE PROGRAMME

Optez pour l'une de nos offres
ou demandez une suggestion
clé en main

2

CONTACTEZ NOTRE SERVICE

Prenez contact avec
notre service groupes
et visites guidées

3

PROFITEZ SANS STRESS

Vous n'avez rien à gérer,
on s'occupe de tout
pour vous !

4

ÉVALUEZ VOTRE SEJOUR

Notez et commentez votre
expérience grâce à notre
questionnaire de satisfaction

NOUS CONTACTER :

Responsable du service Groupes & Visites Guidées :

Brigitte MANDRES

Tél : 02 38 24 01 61

E-mail : groupes@tourisme-orleans.com

Assistant du service Groupes & Visites Guidées :

Tél : 02 38 24 01 66

E-mail : visitesguidees@tourisme-orleans.com

HORAIRE D'OUVERTURE SERVICE GROUPES :

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

*Horaires d'ouverture sous réserve de modifications.

ORLÉANS VAL DE LOIRE TOURISME

23 place du Martroi - CS 95632

45056 Orléans Cedex 1

www.tourisme-orleansmetropole.com



ORLÉANS ET SES PATRIMOINES

La richesse du patrimoine culturel et historique d'Orléans est multiple : une cathédrale royale, des façades Renaissance ou à pans de bois, des hôtels particuliers et des cryptes.

Vous apprécierez également son patrimoine naturel classé au patrimoine mondial de l'UNESCO sur la partie Val de Loire. Vous comprendrez l'importance de ce fleuve sauvage au cours d'une promenade en bateau traditionnel à fond plat.

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 14H00** Balade en bateau sur la Loire
- 15H00** Visite guidée pédestre des cryptes Saint-Aignan et Saint-Avit
- 17H00** Fin de nos prestations



LOCALISATION : **ORLÉANS**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

Toute l'année (sous réserve de disponibilité)

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les deux ans, Orléans célèbre le Festival de Loire, plus grand rassemblement de la marine fluviale.

À partir de **53 €** par personne.
Base 30 personnes



SUR LES PAS DE JEANNE D'ARC

Entrée dans la ville le 29 avril 1429, Jeanne d'Arc et les troupes françaises vont chasser les Anglais du siège d'Orléans le 8 mai 1429. L'histoire de la ville est indissociable de celle qui marqua ainsi un tournant dans la guerre de Cent Ans. Orléans a toujours conservé le souvenir de son passage... Le temps d'une journée, remontez le temps et suivez les pas de Jeanne d'Arc...

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de l'hôtel Groslot et de la cathédrale Sainte-Croix
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant en centre-ville (3 plats, boissons incluses)
- 14H30** Visite guidée pédestre du centre ancien d'Orléans et de la Place du Martroi où se dresse la statue équestre de Jeanne d'Arc
- 16H30** Fin de visite autour d'un verre de l'amitié
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **ORLÉANS**

Notre prix comprend :
Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles et le transport

Validité :
De février à octobre excepté les vendredis (sous réserve de disponibilité)

Petit train :
Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la cathédrale, dix vitraux retracent la vie de Jeanne d'Arc.

À partir de **40 €** par personne.
Base 30 personnes



TRÉSORS MÉDIÉVAUX : de la cathédrale aux cryptes

Descendez dans les sous-sols de la ville ! Découvrez les cryptes Saint-Aignan et Saint-Avit, véritables caveaux souterrains servant de sépulcres et vestiges de style roman érigés au XI^{ème}. Puis explorez la Porte Bannier, témoin de la seconde enceinte médiévale d'Orléans qui protégeait la ville au XV^{ème} siècle.

LE PROGRAMME

09H30 Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans

11H00 Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans

12H00 Déjeuner dans un restaurant en centre-ville (3 plats, boissons incluses)

14H00 Visite guidée pédestre des cryptes Saint-Aignan et Saint-Avit ainsi que la Porte Bannier*. *sous réserve d'accessibilité selon la période.

17H00 Fin de nos prestations



LOCALISATION : **ORLÉANS**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

De février à octobre excepté les vendredis (sous réserve de disponibilité)

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

La porte Bannier est accessible depuis une trappe dissimulée sur le parvis de la Place du Martroi.

À partir de **42 €** par personne.
Base 30 personnes



ORLÉANS ET SES MUSÉES

Le FRAC Centre-Val de Loire : lieu de découverte, le fonds d'art contemporain propose aux visiteurs un programme d'expositions et un programme culturel autour des relations entre l'art, l'architecture et le design.

Le musée des Beaux-Arts : il dispose de l'une des plus importantes collections de peintures européennes de France ainsi qu'un exceptionnel cabinet de pastels.

L'hôtel Cabu – Musée d'Histoire et d'Archéologie : le musée abrite le trésor de Neuvy-en-Sullias, ainsi que des objets et des œuvres évoquant l'histoire de Jeanne d'Arc et celle d'Orléans.

Le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE) : Sa façade, colonisée par des végétaux, est partie intégrante de la collection vivante. Une serre urbaine met en avant la biodiversité du bassin ligérien. Au dernier étage, un forum permet aux visiteurs de débattre sur des thématiques liées à l'environnement.

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant en centre-ville (3 plats, boissons incluses)
- 14H00** Visite guidée d'un ou plusieurs musées au choix
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **ORLÉANS**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport.

Musée d'Histoire et d'Archéologie : du fait de la petite taille des salles, un deuxième guide (avec supplément) est à prévoir à partir de 30 participants : nous consulter

Validité :

Toute l'année excepté les lundis (sous réserve de disponibilité)
Visite du MOBE : nous consulter

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie renferme des œuvres datant de l'époque gauloise.

À partir de **43,50 €** par personne.
Base 30 personnes



ORLÉANS AU SON DES CLOCHES

Quand les cloches sonnent, sonnent... ce sont toutes les cathédrales qui chantent ! Le musée campanaire retrace les différentes étapes de fabrication d'une cloche. Il expose des motifs de fondeurs anciens, des appareils de contrôle musicaux, des battants, des outils et d'anciennes horloges mécaniques..

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix,
de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 14H30** Visite guidée du musée campanaire
Option : vidéo complémentaire à la visite retraçant
les principales étapes de la fabrication d'une cloche
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **ORLÉANS, SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées
au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles
et le transport

Validité :

Toute l'année
(sous réserve de disponibilité)

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est dans plus de 60
cathédrales en France et dans
le monde que résonnent les carillons des
ateliers de Saint-Jean-de-Braye.

À partir de **45 €** par personne.
Base 30 personnes



SECRETS DE TONNELLERIE

Ville ligérienne, Chécy présentait jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale une activité fortement tournée vers la culture et le commerce du vin mais aussi vers la tonnellerie. Riche de près de 3000 pièces, le Musée de la Tonnellerie retrace la fabrication du tonneau, la fabrication et la conservation du vin, ainsi que la vie quotidienne des paysans-vignerons d'autrefois à travers la maison vigneronne et ses dépendances agricoles.

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix,
de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 15H00** Visite guidée du musée de la tonnellerie
Option : dégustation de vins
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **ORLÉANS, CHÉCY**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées
au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles
et le transport

Validité :

De mai à octobre
(sous réserve de disponibilité)

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

La ville de Chécy
possède le seul musée
articulé autour de la tonnellerie
en région Centre-Val de Loire.

À partir de **44 €** par personne.
Base 30 personnes



Labellisé Jardin Remarquable, le Parc Floral de La Source dispose de 35 hectares dédiés à la nature, aux plantes et aux animaux. Situé à la lisière de la Sologne et du Val de Loire, il est composé d'espaces où se mêlent les mondes végétal, minéral et animal : jardin d'iris, roseraie, serre aux papillons, petit train... Autant de lieux qui se renouvellent tout au long de l'année !

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 11H00** Option : balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 15H00** Visite guidée pédestre du Parc Floral de La Source
Option : balade en petit train au Parc Floral
- 17H00** Fin de nos prestations



LOCALISATION : **ORLÉANS**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

De mai à octobre
(sous réserve de disponibilité)

Petit train :

Circule d'avril à octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cœur du Parc Floral, émerge le Bouillon : la source du Loiret.

À partir de **44 €** par personne.
Base 30 personnes



LA LOIRE DE COMBLEUX À ORLÉANS

Partez à la rencontre des petites merveilles de Combleux, ancien village de marins : les abords de la Loire, l'écluse et son fonctionnement, l'histoire du canal d'Orléans et du commerce fluvial ainsi que les habitations des marins. Puis découvrez la Loire à Orléans : ses levées, ses duits, ses ponts tout comme son ancienne piscine aménagée dans la Loire.

LE PROGRAMME

09H30 Visite guidée pédestre de Combleux

12H00 Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)

14H30 Visite guidée pédestre d'Orléans

16H00 Promenade en bateau sur la Loire

17H00 Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **COMBLEUX, ORLÉANS**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

.....

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

.....

Validité :

Toute l'année
(sous réserve de disponibilité)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le village de Combleux s'est développé au XVIII^{ème} siècle grâce à la Marine de Loire.

À partir de **51 €** par personne.
Base 30 personnes



LA MAGIE DE NOËL À ORLÉANS

LUDIQUE

Le Marché de Noël étend son long manteau blanc places du Martroi, de la République et de la Loire. Des petits chalets en bois joliment décorés sur une thématique différente chaque année, proposent de nombreux articles : jouets, produits du terroir et de l'artisanat d'art local, objets de décoration, cadeaux, etc.

LE PROGRAMME

- 10H00** Visite guidée de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslois et du centre ancien d'Orléans
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant en centre-ville (3 plats, boissons incluses)
- 14H00** Temps libre sur les marchés de Noël (sans guide)
- 16H00** Goûter dans un restaurant
- 16H45** Option : tour en grande roue sur la Place du Martroi

 LOCALISATION : ORLÉANS

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

De fin novembre à décembre (sous réserve de disponibilité)

Tour en grande roue :

Nous consulter

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grande roue, son et lumière sur la cathédrale ou concert de Noël participent à la magie du Noël à Orléans.

À partir de **47 €** par personne.
Base 30 personnes



CABARET SPECTACLE LE VOULEZ-VOUS

LUDIQUE

Venez découvrir la revue dans la plus pure tradition du Music-Hall. Diversité des tableaux, profusion de plumes et paillettes, acrobates, chanteuse, danseuses et meneuse de revue sauront vous transporter dans la magie des folles nuits parisiennes.

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslois et du centre ancien d'Orléans
- 11H45** Accueil au Cabaret
- 12H00** Déjeuner menu Saveurs (4 plats, boissons incluses)
- 14H00** Revue cabaret CAPRICE
- 16H00** After Show, après-midi dansant
- 16H30** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : ORLÉANS, INGRÉ

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Option : suppléments menus

gourmands : nous consulter

Possibilité de prestation de déjeuner-spectacle et After Show uniquement (sans visite guidée)

Validité :

Nous consulter

MENU

Cocktail olivétain et petits fours

Raviole ouverte de légumes, nougat de chèvre, roquette, petite vinaigrette aux pépins de tomates

Cuisse de canette, sauce vigneronne, râpé de pommes de terre

Feuillantine chocolat, crème anglaise

1/4 de Bordeaux rouge
Café

LE SAVIEZ-VOUS ?

Découvrez également le spectacle spécial Noël en décembre adaptée à une clientèle jeunesse.

À partir de **73 €** par personne.
Base 30 personnes



RIVE DROITE, RIVE GAUCHE

Découvrez la porte d'entrée du Val de Loire classé par l'UNESCO et remontez le temps sur la rive nord du fleuve. Le château de Sully-sur-Loire, composé de 14 salles, retrace l'histoire du Duc de Sully, à travers une riche collection de tableaux, tapisseries, statues et décors peints. La basilique de Saint-Benoît-sur-Loire abrite les reliques de St Benoît, patron de l'Europe. Puis l'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés qui est aujourd'hui l'un des plus anciens sanctuaires chrétiens de France.

LE PROGRAMME

- 10H00** Visite guidée du château de Sully
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant des environs (3 plats, boissons incluses)
- 14H30** Visite guidée de la basilique romane de Saint-Benoît-sur-Loire
- 16H30** Visite guidée de l'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés
- 17H30** Fin de journée à Sully-sur-Loire



LOCALISATION : **SULLY/LOIRE, ST-BENOÎT/LOIRE, GERMIGNY-DES-PRÉS**

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés possède la seule mosaïque d'époque carolingienne encore conservée.

À partir de **50 €** par personne.
Base 30 personnes



CHOCOLATERIE ET MUSÉE DE L'IMPRIMERIE

Escale gourmande dans une chocolaterie : gestes et savoir-faire de chocolatiers passionnés se dévoilent. Explorez, sentez et dégustez une multitude de goûts et de saveurs aux différents stades de fabrication des chocolats. Grâce à l'Atelier-Musée de l'Imprimerie découvrez la grande histoire de l'imprimerie, depuis Gutenberg jusqu'à l'ère numérique aux savoir-faire divers : typographie, presse, publicité et livre. Une collection de 150 machines retrace près de 200 ans d'histoire industrielle.

LE PROGRAMME

- 10H00** Visite guidée d'une chocolaterie avec dégustation
- 12H30** Déjeuner dans un restaurant des environs (3 plats, boissons incluses)
- 15H00** Visite guidée de l'Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI)
- 17H00** Fin de journée à Malesherbes



LOCALISATION : **NEUVILLE-AUX-BOIS, MALESHERBES**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Praliné, ganache, pâte à tartiner, chocolat au lait et chocolat noir sont en vente directe à la chocolaterie.

À partir de **53,50 €** par personne.
Base 30 personnes

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

Toute l'année (sous réserve de disponibilité)



Circuits en collaboration avec Tourisme Loiret

ESCAPADE ORLÉANAISE : L'ESSENTIEL EN 2 JOURS

Lors de ce séjour, Orléans se dévoile ! Découvrez les sites majeurs d'Orléans, de sa métropole et du Val de Loire grâce à un savant mélange de thématiques diverses et variées. Les patrimoines historique, culturel, fluvial, naturel et industriel sont abordés permettant de mieux comprendre l'évolution de cette ville au fil du temps.

LE PROGRAMME > JOUR 1

- 10H00** Visite guidée de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 12H30** Déjeuner dans un restaurant en centre-ville (3 plats, boissons incluses)
- 15H00** Balade en bateau sur la Loire
- 17H00** Balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 18H00** Installation à l'hôtel ****
- 19H00** Dîner et nuit

LE SAVIEZ-VOUS ?

Orléans fut de tout temps appréciée et protégée des rois de France. Nombre d'entre eux y laissèrent leur empreinte.

À partir de **210 €** par personne.
Base 30 personnes
Base demi-double

> JOUR 2

- 08H00** Petit-déjeuner à l'hôtel
- 10H00** Visite guidée pédestre du Parc Floral de La Source
- 12H30** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 14H30** Visite guidée du musée campanaire
Option : vidéo complémentaire à la visite retraçant les principales étapes de la fabrication d'une cloche
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **ORLÉANS, SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport
Supplément chambre individuelle : nous consulter
Les taxes de séjour
Toute prestation non mentionnée ci-dessus

Validité :

Toute l'année
(sous réserve de disponibilité)



ESCAPADE ENTRE ORLÉANS ET CHÂTEAUX

Cette escapade vous permet d'allier tous les plaisirs du Val de Loire.

Le château médiéval puis du XVIII^{ème} siècle de Meung-sur-Loire vous ouvre ses portes des caves au grenier en passant par les cuisines et les appartements d'apparat. Son histoire est liée aux Evêques d'Orléans... Et donc à la Cathédrale Sainte-Croix et au centre ancien d'Orléans. Enfin le château Renaissance de Chameroles est un véritable petit écrivain pour l'histoire du parfum et présente des jardins à la française où il fait bon flâner.

LE PROGRAMME > JOUR 1

- 10H00** Visite guidée du château de Meung-sur-Loire
- 13H00** Déjeuner dans un restaurant dans les environs (3 plats, boissons incluses)
- 16H00** Visite guidée de la cathédrale Sainte-Croix, de l'hôtel Groslot et du centre ancien d'Orléans
- 18H00** Installation à l'hôtel ****
- 19H00** Dîner et nuit

> JOUR 2

- 08H00** Petit-déjeuner à l'hôtel
- 9H30** Balade en bateau sur la Loire
- 11H00** Balade en petit train dans le centre-ville d'Orléans
- 12H30** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 15H00** Visite guidée du Château de Chameroles et temps libre dans les jardins
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **CHAMEROLLES, ORLÉANS, MEUNG-SUR-LOIRE**

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport
Supplément chambre individuelle : nous consulter
Les taxes de séjour
Toute prestation non mentionnée ci-dessus

Validité :

Toute l'année (sous réserve de disponibilité)

Possibilité de choisir d'autres châteaux : nous consulter

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les compagnons chalandiers ont à cœur de perpétuer la batellerie sur la Loire qui était à son apogée au XVIII^{ème} siècle.

À partir de **215 €** par personne.
Base 30 personnes
Base demi-double



LAISSEZ-VOUS GUIDER

À LA DÉCOUVERTE DU VIEIL ORLÉANS

Vos pas vous mènent dans les rues du cœur historique de la ville, jusqu'à la cathédrale Sainte-Croix, en passant par l'hôtel Groslot. À travers ces sites incontournables, l'essentiel des événements historiques et marquants d'Orléans se dévoile.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 40 personnes par guide



SUR LES PAS DE JEANNE D'ARC

Votre guide retrace le périple de l'héroïne qui réussit en 1429, ce que les hommes n'avaient pu faire... délivrer Orléans des Anglais ! Parcourez les rues de la ville sur les traces de sa brillante épopée.

Durée : 2h00 environ

Maximum : 40 personnes par guide



ORLÉANS DE LA RENAISSANCE

Déambulez dans l'Orléans de la Renaissance en compagnie d'un de ses personnages célèbres. Il dévoilera l'histoire de certains bâtiments et de quelques-uns de ses glorieux contemporains qui participèrent au rayonnement d'Orléans. Possibilité avec un supplément de goûter en fin de visite.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 40 personnes par guide



LE STREET ART À ORLÉANS

Découvrez le street art ou l'expression libre d'un art urbain insolite, coloré et humoristique. De la cathédrale aux anciennes Vinaigreries en passant par les petites rues qui ont été relookées.

Durée : 2h00 environ

Maximum : 40 personnes par guide



TARIFS 2022

TARIFS PAR GROUPE ET POUR GUIDAGE SIMPLE	EN FRANCAIS		EN LANGUE ÉTRANGÈRE	
	SEMAINE	DIMANCHE	SEMAINE	DIMANCHE
Visite d'Orléans Max. 2h30	134 €	165 €	144 €	175 €
Demi-journée Max. 4h00	175 €	227 €	185 €	242 €
Journée entière Max. 8h00	254 €	377 €	302 €	447 €
Visites de musées Max. 1h30 Hors billets d'entrée	124 €	134 €	134 €	144 €

i À partir de 40 personnes, un deuxième guide sera facturé. Sauf pour les musées, les groupes sont limités à 20 personnes. Tarifs jours fériés, nous consulter.

NOS + : Possibilité avec un supplément d'un verre de l'amitié : + 2 € par personne. Possibilité avec un supplément d'un goûter : (petits gâteaux / petits gâteaux dits d'époque médiévale / galette des rois...) : + 6 € par personne.

LAISSEZ-VOUS GUIDER

LA BALADE MAGIQUE

À la tombée de la nuit, Orléans se pare de lumières révélant les détails architecturaux du centre ancien et des monuments clés d'Orléans. Cheminez dans un paysage nocturne pensé pour faire ressortir la beauté des façades de la ville.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 30 personnes par guide

Tarif selon horaire : nous consulter



ORLÉANS DE LA BELLE EPOQUE AUX LAMPIONS

Déambulation nocturne aux lampions dans l'Orléans dit « de la Belle Epoque ». Les secrets des différents styles architecturaux ainsi que quelques-unes des avancées techniques du XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle vous seront dévoilés. Repartez avec votre lampion.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 40 personnes par guide

Tarif selon horaire : nous consulter



ÉCHAPPÉE ROYALE À CHAMBORD

Partez pour une demi-journée à la découverte d'un joyau d'architecture de la Loire : le Château de Chambord. Vous découvrirez également l'Hôtel Groslot et la cathédrale Sainte-Croix, deux sites incontournables d'Orléans.

Transport privatif compris

Durée : demi-journée

Minimum : 4 personnes / **Maximum :** 8 personnes

Tarif : nous consulter



EXPÉRIENCE IMMERSIVE AU CHÂTEAU DE BEAUGENCY

Voyagez dans un univers digital et lumineux où l'architecture Médiévale et Renaissance se révèle au gré des faisceaux de lumières et des briques de pixels. Un univers parallèle au cœur de la cité Médiévale de Beaugency.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 30 personnes

Tarif : nous consulter



LE PETIT TRAIN

TARIFS

40 minutes de visite commentée pour découvrir les secrets du patrimoine local !

Départ : Place Saint-Croix face à la cathédrale

	INDIVIDUELS	GROUPES (à partir de 20 personnes)
Plein tarif	7 €	6 €
Tarif réduit (PMR et 3 à 12 ans)	5 €	4,50 €

LAISSEZ-VOUS GUIDER

ENTRE CIEL ET TERRE

Prenez de la hauteur !

Tout en haut des 252 marches de la cathédrale, offrez-vous une vue d'Orléans à 360° ! Descendez ensuite dans l'un des vestiges romans de la ville, celui de la crypte Saint-Avit.

Durée : 2h00 environ

Maximum : 18 personnes par guide

Validité : d'avril à octobre

*Visite soumise à conditions, nous consulter



LA VILLE DU DESSOUS

Arpentez les cryptes d'Orléans ! Laissez-vous surprendre par les petites et grandes histoires des trésors cachés de la ville que sont les cryptes de style roman de Saint-Aignan et de Saint-Avit, de leur construction à leur redécouverte.

Durée : 1h30 environ

Maximum : 19 personnes par guide



LE RALLYE PEDESTRE

Venez découvrir Orléans de manière ludique et sympathique ! Au cours de ce rallye, résolvez des énigmes avec des personnages historiques, des lieux et des dates qui ont fait l'histoire d'Orléans. Un cadeau sera remis à chaque participant à la fin du rallye !

Durée : 2h00 environ

Maximum : 19 personnes par guide

Tarif : 23 € par personne / Base : 25 personnes



LA PORTE BANNIER

Sous la place du Martroi, cette visite de la Porte Bannier vous transporte aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, au temps de la deuxième enceinte protégeant Orléans dans le contexte de la guerre de Cent Ans.

Durée : 40 mn environ

Maximum : 19 personnes par guide

Validité : Nous consulter mais excepté les vendredis



LES MOULINS D'OLIVET

Quelles sont ces étonnantes constructions disséminées le long du Loiret ? Découvrez au cours d'une balade ces moulins, témoins d'une activité économique passée, aujourd'hui transformés en habitations.

Durée : 2h00 environ

Maximum : 25 personnes par guide

DÉCOUVERTES GASTRONOMIQUES

NOUVEAUTÉ

APÉRO PATRIMOINE

Explorez la crypte St Aignan, trésor roman enfoui dans les souterrains d'Orléans. C'est dans ce cadre insolite qu'une dégustation de vins accompagnée d'un buffet salé ou sucré vous sera proposée.

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé"

Durée : 2h00 environ

Maximum : 19 personnes

Tarif : nous consulter



LA BRASSERIE OCTOPUS

Amateurs ou néophytes, venez découvrir le processus de fabrication de la bière artisanale Octopus, du grain de malt jusqu'à la mise en bouteille. Le brasseur vous présentera ses installations, son savoir-faire traditionnel et vous apprendra à différencier les bières et à les associer. La visite se termine par une dégustation en toute convivialité.

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé"

Durée : 1h00 environ

Maximum : 15 personnes

Tarif : nous consulter



DÉCOUVERTES GASTRONOMIQUES

NOUVEAUTÉ

LA VINAIGRERIE MARTIN POURET

Dernier Maître Vinaigrier d'Orléans, la Maison Martin Pouret vous invite à découvrir le lieu de fabrication de ses recettes originales et authentiques. Plongez au cœur d'une tradition et d'un savoir-faire datant du Moyen Âge, qui a fait d'Orléans l'une des capitales incontestées du vinaigre.

Durée : 1h00 environ

Maximum : 12 personnes

Tarif : nous consulter



BALADE GOURMANDE

Découvrez les nombreuses spécialités Orléanaises à travers une balade guidée dans la ville. La visite se terminera sur une note sucrée à la célèbre Chocolaterie Royale.

Durée : 1h00 environ

Maximum : 10 personnes

Tarif : nous consulter



OLIVET ENTRE FLEURS ET MOULINS

NATURE

Olivet évoque le charme, l'élégance, un certain art de vivre. Découvrez au cours d'une balade des moulins, étonnantes constructions disséminées le long du Loiret, témoins d'une activité économique passée, aujourd'hui transformés en habitations. Les bords de Loire offrent aux promeneurs, pêcheurs, peintres ou rameurs, un écrin magnifique et préservé.

LE PROGRAMME

- 09H30** Visite guidée pédestre des Moulins d'Olivet
- 12H00** Déjeuner dans un restaurant (3 plats, boissons incluses)
- 14H30** Visite libre du Parc Floral de La Source
Option : visite guidée
- 17H00** Fin de nos prestations

 LOCALISATION : **OLIVET, ORLÉANS**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Olivet est également dénommée la cité des cerises car elle en produit depuis le XVIII^{ème} siècle.

À partir de **62 €** par personne.
Base 15 personnes

Notre prix comprend :

Les prestations mentionnées au programme

Notre prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles et le transport

Validité :

De mai à octobre (sous réserve de disponibilité)

Limitée : à 25 personnes



LES « AMUSES-MÔMES » ET SCOLAIRES /

CYCLE 2 (CP-CE1-CE2) – CYCLE 3 (CM1-CM2-6ème) – CYCLE 4 (5ème-4ème-3ème) –
CYCLE 5 (2nde-1ère-TERMINALE)

SUGGESTIONS DE VISITES SPÉCIALES ENFANTS

LE
RALLYE
PÉDESTRE



JEU
DE L'OIE
GÉANT



JEU
DE PISTE

BALADE
EN
BATEAU



BALADE
EN PETIT
TRAIN



À
VOUS
DE
JOUER !

De nombreuses visites guidées sur Orléans (descriptifs à retrouver dans cette brochure / liste non exhaustive) : la Porte Banner, La Ville du Dessous, à la découverte d'Orléans, l'Orléans Médiéval, l'Orléans de la Renaissance, Sur les pas de Jeanne d'Arc.

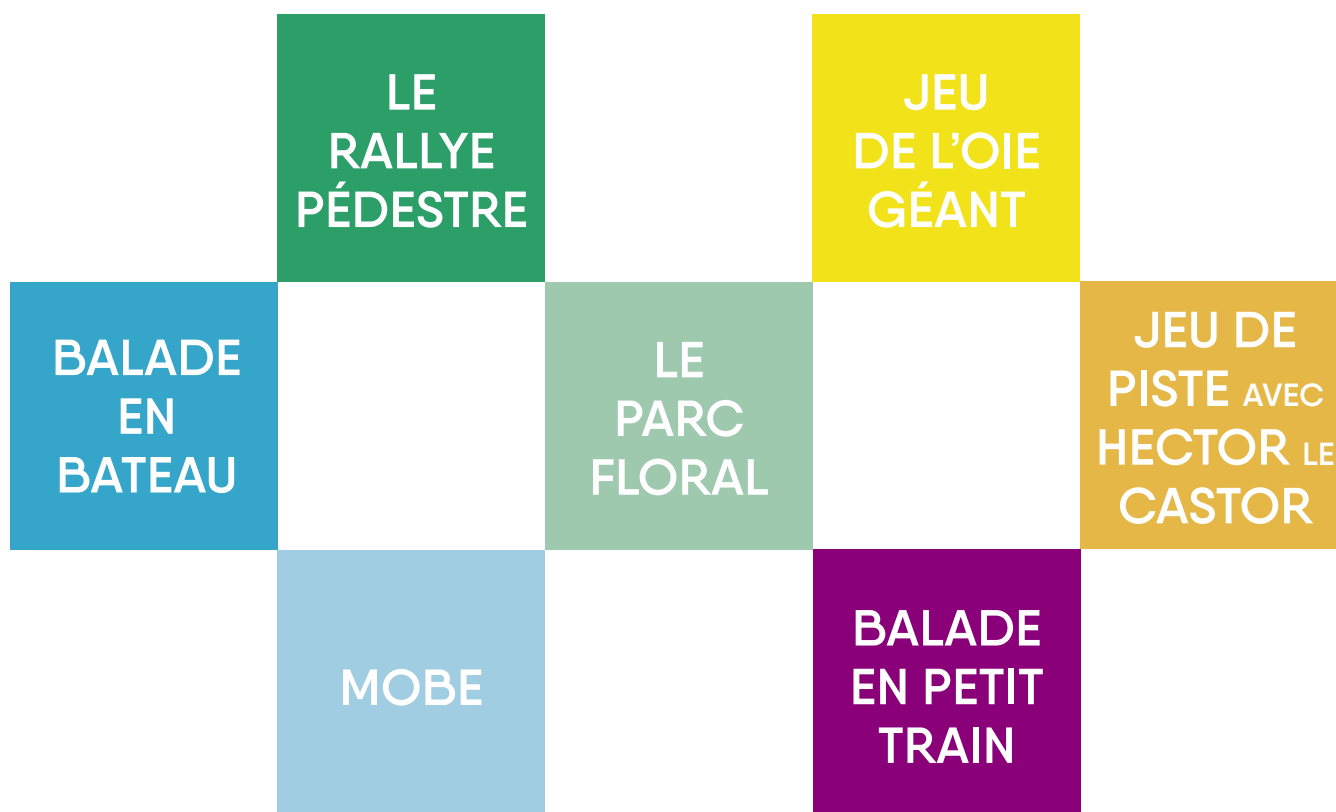
Livret quizz spécial Loire et jeu de piste dans la ville.

i Toutes ces visites peuvent être adaptées tout au long de l'année sur le temps scolaire ou le temps des loisirs.

Enseignants, n'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande selon votre programme scolaire en vigueur.

SPECIAL FAMILLES

SUGGESTION DE VISITES. À FAIRE EN FAMILLE POUR LE PLAISIR DE TOUS



Château de Meung-sur-Loire : livret de visite spécifique (5/12 ans) avec Walter le robot.

Château de Chamerolles : parcours GéoMoTifs avec l'application Baludik

Château de la Ferté St Aubin : livret pour les enfants, Escape Game, Parcours des Poisons...

Domaine de Ciran : partenaire Kidiklik45, manifestations.

La Maison de Jeanne d'arc : vidéo sur la vie de Jeanne d'Arc

De nombreuses visites guidées sur Orléans (descriptifs à retrouver dans cette brochure / liste non exhaustive) : Street Art, l'épopée d'une héroïne (visite costumée), la Porte Bannier, la Ville du Dessous, à la découverte d'Orléans, l'Orléans Médiéval, l'Orléans de la Renaissance, Sur les pas de Jeanne d'Arc.

i Toutes ces visites peuvent être adaptées tout au long de l'année.

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS VISITES À THÈME : GALETTE DES ROIS, PÂQUES, HALLOWEEN, NOËL...

CABARET SPECTACLE SPÉCIAL NOËL EN DÉCEMBRE

N'hésitez pas à nous consulter.

LES CHÂTEAUX AUTOUR D'ORLÉANS

i Renseignements sur notre site internet : www.tourisme-orleansmetropole.com - Billetterie disponible à l'Office de Tourisme d'Orléans Métropole également pour : Cheverny, Chenonceau, Blois, le Clos Lucé, Château Gaillard...

LE CHÂTEAU DE MEUNG-SUR-LOIRE

C'est l'un des plus vastes et des plus anciens châteaux du Loiret qui, jusqu'à la Révolution française, était la propriété des évêques d'Orléans. De nombreux rois y firent halte comme Louis XI ou François I^{er}. Découvrez 20 pièces meublées, de la cuisine aux bains et plus de 2000 objets mis en situation. Cet édifice est surnommé « le château aux deux visages » en raison de ses façades médiévales et classiques.



LE CHÂTEAU DE LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Situé au cœur de la Sologne, découvrez ses 15 pièces meublées sur trois étages. Du château, qui se visite de la cave au grenier, en passant par les chambres du personnel, le billard ou la salle à manger, aux écuries, venez découvrir un château de la Loire différent. Propice à la flânerie, le vaste parc de quarante hectares dévoile au fil de la promenade une île enchantée pour les enfants et un parc animalier.



LE CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

Le château médiéval fut transformé par Lancelot du Lac, chambellan du roi Louis XII, en demeure renaissance. Cet écrin dévoile l'histoire du parfum inventé dès la Renaissance. Fioles, orgue à parfum et autres objets mettent en valeur ce produit de luxe dont on ne peut se passer.

Ses jardins à la française, où se mélangent harmonieusement fleurs et plantes potagères, ainsi que sa pièce d'eau.



LE CHÂTEAU DE SULLY

Chaque transformation architecturale a laissé une trace sur cet imposant château de Sully et ce depuis le Moyen Âge jusqu'aux derniers aléas de l'Histoire avec la Révolution et la 2nde Guerre mondiale. Découvrez les seize pièces meublées de l'ancienne demeure du duc de Sully, ministre d'Henri IV, qui accueillit de nombreuses célébrités au fil du temps : Jeanne d'Arc, Louis XIV, Mazarin, Voltaire...



LE CHÂTEAU DE CHAMBORD

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981 et emblème de la Renaissance française à travers le monde, avec ses 5 440 hectares de forêt, Chambord est le plus grand parc clos d'Europe, situé à moins d'une heure d'Orléans. De nombreuses activités dans le parc vous sont proposées. Parcourez 500 ans d'histoire dans ce joyau d'architecture et de nature.



L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS SUR ORLÉANS

Programme donné à titre indicatif, sous réserve de modification.



AVRIL

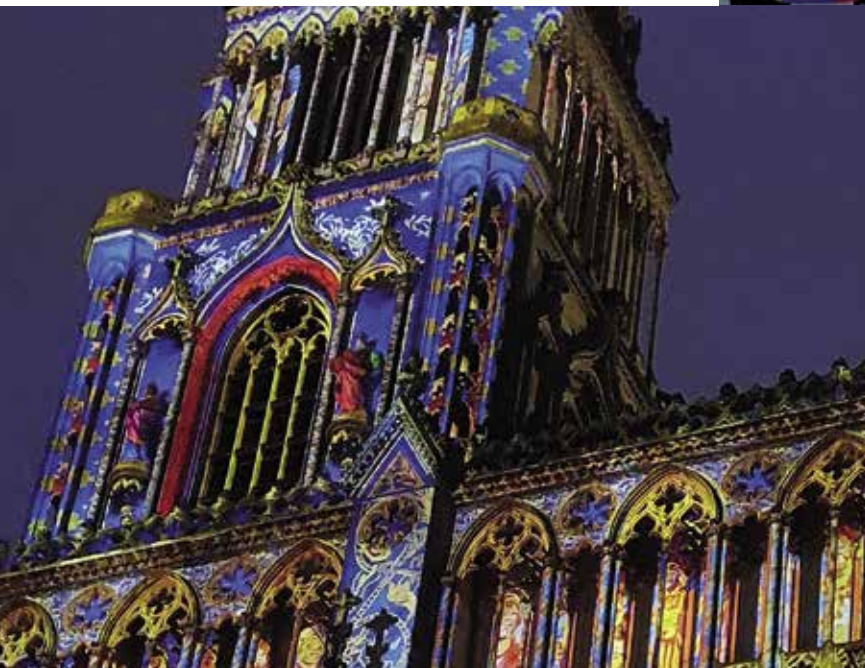
10^{ÈME} ÉDITION SALON DES ARTS DU JARDIN

Le Salon des Arts du Jardin annonce le retour des beaux jours et met le jardin à l'honneur. Rendez-vous au Parc Floral d'Orléans-La Source pour un week-end festif dédié à l'art de vivre au grand air ! Près de 100 exposants s'y rassemblent : pépiniéristes, créateurs de mobilier, artistes, brocanteurs, horticulteurs...

MAI

593^{ÈME} FÊTES DE JEANNE D'ARC

Instaurées dès 1430, les fêtes de Jeanne d'Arc retracent son parcours : l'arrivée par la Porte de Bourgogne dans la ville assiégée ou le départ des troupes anglaises le 8 mai 1429. Reconnues au Patrimoine culturel immatériel national, de nombreuses manifestations marquent cet événement intergénérationnel.



MAI À SEPTEMBRE

PROJECTION SUR LA CATHÉDRALE

Venez assister au spectacle son & lumière 2022 sur la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans et profitez d'un spectacle avec en première partie consacrée à Jeanne d'Arc et en seconde partie, la nouvelle création 2022 de l'École des Gobelins de Paris.

L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS SUR ORLÉANS

Programme donné à titre indicatif, sous réserve de modification.



AOÛT

12^{ÈME} FESTIVAL FÊTE DES DUITS

Fête du rassemblement d'humains qui fédèrent autour de créations artistiques pluridisciplinaires, contemporaines et expérimentales. Une fête de la polyculture artistique. Appréciez des « rafraîchissements artistiques » dans un cadre inédit...

211^{ÈME} FÊTES DE LA SAINT FIACRE

Le quartier Saint Marceau, berceau historique de l'horticulture orléanaise, célèbre chaque année son saint patron. Une explosion de couleurs, de formes et de parfums. Se succèdent : cérémonies solennelles, marché de Saint-Fiacre, messe et baptême de la rose en présence d'une personnalité.



SEPTEMBRE

CONCOURS INTERNATIONAL DE ROSES D'ORLÉANS

Inauguré en 1959, le concours de roses témoigne de la tradition horticole orléanaise. Il se déroule au Parc Floral et récompense des rosiers remontants ayant "une aptitude particulière à la décoration des jardins et des espaces verts en raison d'une floraison abondante et prolongée".



DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Installé sur les places du Martroi, de la Loire et de la République, le marché de Noël, traditionnellement thématique, propose à l'approche des fêtes de fin d'année une kyrielle de lumières et d'animations ! Artisans, créateurs, DJ se relaient tous les jours pour faire vivre le plus grand marché de Noël de la région.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA S.P.L ORLÉANS VAL DE LOIRE TOURISME

SPL ORLÉANS VAL DE LOIRE TOURISME au capital de 300 000 € / SIRET 81995864600021

Les conditions générales de vente sont conformes aux dispositions de l'article R.211-12 du Code du Tourisme. Afin de respecter les dispositions légales sont reproduits les articles suivants dudit Code :

* Article R 211--3 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 – art 2

Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L.211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

* Article R211-3-1 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 – art. 2

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnée au deuxième alinéa de l'article R.211-2

* Article R 211-4 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 – art. 2

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destinations ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis.

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation de voyage ou du séjour de vacances, aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le

voyageur peut encore avoir à supporter ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au II de l'article L.211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeport ou de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L.211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au E du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

* Article R211-5 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

Les informations mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R.211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L.211-9.

* Article R211-6 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R.211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L.211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté conformément à l'article L.211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant

et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L.211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyageant sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L.211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au E du 2° du A du II de l'article L.211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion de contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

*Article R211-7 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017-art. 2

Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

* Article R211-8 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il mentionne les modalités précises de calcul tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que la cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. En cas de diminutions du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

*Article R211-9 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA S.P.L ORLÉANS VAL DE LOIRE TOURISME

SPL ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME au capital de 300 000 € / SIRET 81995864600021

Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R.211-6, ou en cas de hausse du prix supérieur à 8%, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

- 1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
- 2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
- 3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
- 4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L.211-17.

* Article R211-10 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L.211-14 ou, au titre du I de l'article L.211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolutions appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L.211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

*Article R211-11 Modifié par Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 – art.2

L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L.211-17-1 consiste notamment :

- 1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
- 2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

PARTICULIÈRES DE VENTE

Article 1 – L'office de Tourisme Orléans Val de Loire Tourisme assure la réservation et la vente de tous types de services pour des voyages et séjours, dans l'intérêt général et dans sa zone d'intervention. Il facilite l'accueil et améliore les conditions de séjour des touristes.

Article 2 – Responsabilité : La S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme est responsable dans les termes de l'article L.211-16 de Code Du Tourisme qui stipule : « Le professionnel qui vend un forfait touristique mentionné au 1° du I de l'article L.211-1 est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus par ce contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services de voyage, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Le professionnel qui vend un service de voyage mentionné au 2° du I de l'article L.211-1 est responsable de plein droit de l'exécution du service prévu par ce contrat, sans préjudice de son droit de recours contre le prestataire de service.

Toutefois le professionnel peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Lorsqu'un organisateur ou un détaillant verse des dommages et intérêts, accorde une réduction de prix ou s'acquitte des autres obligations qui lui incombent, il peut demander réparation à tout tiers ayant contribué au fait à l'origine de l'indemnisation, de la réduction de prix ou d'autres obligations ».

Articles 3 – Durée de la prestation : Le client signataire du contrat conclu pour une date déterminée ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la prestation.

Article 4 – Réservation : La réservation d'une prestation devient ferme lorsqu'un acompte de 30% et un exemplaire signé, lu et approuvé par le client ont été retournés à la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme avant la date limite figurant sur le contrat de réservation. Toute option téléphonique ou écrite n'est retenue par la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme que comme une prise d'intérêt à l'une de ses réalisations. Elle ne peut occasionner aucune réservation de sa part sans acceptation par le client du contrat de réservation.

Article 5 – Règlement du solde : Le client s'engage à verser à la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme, sur présentation d'une facture pro forma, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début de la première prestation réservée. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 – Facturation : A l'issue des prestations, la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme établit une facture au client.

Article 7 – Inscriptions tardives : En cas d'inscription

moins de 30 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Article 8 – Bons d'échange : Dès réception du règlement total des prestations achetées, la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme adresse au client un ou plusieurs bons d'échange à remettre lors de son arrivée chez chaque prestataire.

Article 9 – Arrivée : Le client doit se présenter aux jours et heures mentionnés sur chaque bon d'échange. En cas d'impossibilité, il s'engage à avertir la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir le prestataire dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent sur le bon d'échange.

Article 10 – Annulation du fait du client : Toute annulation doit être notifiée par la lettre recommandée à la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme. En cas de non présentation d'un ou plusieurs participants au moment de l'arrivée du client, il ne sera procédé à aucun remboursement, sauf décision contraire du prestataire. En cas de diminution d'effectif ayant lieu avant le règlement du solde, une réévaluation du coût du voyage sera envisagée (cas d'un nombre de personnes inférieur au nombre indiqué sur l'offre commerciale et/ou le contrat de réservation).
Frais d'annulation retenus :
- entre 30 et 21 jours : 25% du forfait par personne
- entre 20 et 8 jours : 50% du forfait par personne
- entre 7 et 2 jours : 75% du forfait par personne
- moins de 2 jours du départ ou non présentation du groupe : 100% du forfait par personne.

Article 11 – Interruption de la prestation : En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement sauf si le motif d'interruption est couvert par l'assurance annulation dont bénéficie le client.

Article 12 – Capacité : Le contrat établi par la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme mentionne un nombre précis de personnes. Si le nombre définitif de personnes dépasse la capacité d'accueil prévue par le prestataire proposé, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires, rompre le contrat de réservation (dans ce dernier cas, le prix de la prestation reste acquis à la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme) ou proposer un autre prestataire pour les personnes supplémentaires.

Article 13 – Hôtels : les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner ou la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas la boisson. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ou single ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée avant midi.

La taxe de séjour est mentionnée pour chaque réservation en supplément.

Article 14 – Réclamations : Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée, dans les plus brefs délais, par courrier à la S.P.L Orléans Val de Loire Tourisme, seul compétent pour émettre une décision.

Article 15 – Droit applicable : Les conditions particulières et générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français, en l'occurrence le Tribunal d'Orléans.

**RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
AUPRÈS DE :**



NOUS CONTACTER

Responsable du service Groupes & Visites Guidées :

Brigitte MANDRES

Tél : 02 38 24 01 61

E-mail : groupes@tourisme-orleans.com

Chargée de développement du service Groupes & Visites Guidées :

Tél : 02 38 24 01 66

E-mail : visitesguidees@tourisme-orleans.com

HORAIRES D'OUVERTURE SERVICE GROUPES :

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

*Horaires d'ouverture sous réserve de modifications.

ORLÉANS VAL DE LOIRE TOURISME

23 place du Martroi - CS 95632

45056 Orléans Cedex 1

www.tourisme-orleansmetropole.com

www.orleansmetropole-groupes.com

